

LE SECTEUR DES FEMMES À RISQUE D'ÊTRE DÉVASTÉ FINANCIÈREMENT —

Les implications pour le rétablissement post-COVID-19



YWCA
CANADA

NATIONAL ADVOCACY.
COMMUNITY ACTION.
UNE VOIX NATIONALE.
DES ACTIONS LOCALES.



CANADIAN
WOMEN'S
FOUNDATION

FONDATION
CANADIENNE
DES FEMMES



OXFAM
Canada



INTRODUCTION

En raison de décennies de définancement systématique et délibéré du secteur des droits des femmes sous les gouvernements précédents, les organisations de femmes ont perdu une partie importante de leur capacité à fournir des services et des analyses critiques en faveur de l'égalité des genres. Ces coupures ont entraîné une diminution des ressources disponibles pour la prestation de services, une réduction des salaires et des avantages sociaux des employé.e.s des organisations de femmes et une diminution de la capacité à participer à la formation continue, au développement des compétences, et à l'engagement communautaire afin de mieux comprendre les besoins de leurs communautés et y répondre.¹ Bien que les investissements dans le secteur sous le gouvernement libéral au cours des cinq dernières années aient aidé le secteur à récupérer une partie de ses capacités, une grande partie du financement reçu est liée à la réalisation de projets plutôt qu'au financement des activités opérationnelles de base, ce qui laisse aux organisations peu de flexibilité financière pour faire face à des crises telles que la pandémie actuelle. Après des mois d'incertitude, en plus des défis existants, le secteur devient de plus en plus vulnérable aux retombées économiques et sociales de la pandémie.

De nombreuses études ont démontré que les femmes ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie, et les expert.e.s ont qualifié la récession induite par la pandémie de « She-Cession »² ou de récession des femmes. Alors que les organisations de femmes font partie intégrante du soutien et de la défense des femmes dans des situations diverses et avec des besoins variés, les impacts sexospécifiques de la pandémie n'affectent pas seulement les femmes individuelles, mais aussi nos organisations, car celles-ci luttent pour rester en activité. Le secteur a non seulement connu une diminution du financement flexible mais, comme la majorité des employé.e.s sont des femmes ayant une certaine forme de responsabilité de soins, les organisations perdent de précieuses membres du personnel, car les femmes quittent le marché du travail, incapables de jongler avec les responsabilités du travail et de soins.

Dans ce contexte, YWCA Canada, l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF), la Fondation canadienne des femmes, G(irls)20 et Oxfam Canada ont mené un sondage en ligne pour évaluer l'état du secteur des droits des femmes au Canada et les répercussions de la pandémie sur ces organisations et leur capacité de maintenir leurs services vitaux.

L'objectif du sondage en ligne était de recueillir des données concrètes et des témoignages de première main auprès d'autres organisations de femmes afin d'éclairer nos efforts collectifs de plaidoyer et de proposer des solutions spécifiques au secteur des femmes. En octobre 2020, afin d'élargir la portée de notre recherche et d'atteindre le plus grand nombre possible d'organisations

1 Boucher, Lisa (2017). Funding for Women's Organizations. CRIAW-ICREF https://www.criaw-icref.ca/images/userfiles/files/Funding4WomensOrgs_Accessible.pdf

2 CBC Radio. (2020, May 9). COVID-19 is Causing a 'She-Cession'. Retrieved 29 September 2020, from: <https://www.cbc.ca/radio/costofliving/the-she-cession-business-interruption-insurance-and-tax-tips-for-canadians-now-working-from-home-1.5559652/COVID-19-is-causing-a-she-cession-1.5559655>

de femmes, le sondage a été envoyé à nos différents réseaux et partagé sur les médias sociaux. Les résultats suivants sont basés sur les 117 réponses que nous avons reçues.³

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Introduction

Les résultats du sondage en ligne ont confirmé les preuves anecdotiques montrant que la pandémie a eu un impact majeur sur les organisations de défense des droits des femmes dans tout le pays. Les organisations de femmes ont indiqué qu'elles ont dû faire face à des coûts et des dépenses supplémentaires, qu'elles ont été contraintes de réduire considérablement, voire d'éliminer leurs programmes et qu'elles ont eu des difficultés à adapter leurs programmes à la diffusion virtuelle, tout en ne pouvant pas non plus accéder à des financements d'urgence.

Nouveaux coûts et dépenses et limites du financement par projet

Les organisations de défense des droits des femmes dépendent largement du financement par projet et les limites de ce modèle de financement sont d'autant plus apparentes pendant la pandémie de COVID-19. La rigidité de ce financement a des conséquences importantes sur la capacité des organisations à survivre à cette crise. Près de 45 % des répondantes ont affirmé que les nouveaux coûts et les nouvelles dépenses ont eu un impact significatif sur leur organisation. Bien que cette réalité ne soit pas unique au secteur des femmes, le définancement historique et la rationalisation importante du financement et des subventions par projet dans ce secteur ont entraîné des défis et des obstacles uniques et percutants. Le manque de fonds opérationnels de base mine la capacité des organisations à s'adapter aux nouvelles réalités et les laisse sans fonds d'urgence pour couvrir les coûts imprévus. Comme le décrit une répondante, « la pandémie a entraîné une augmentation considérable des tâches administratives, de la rédaction de subventions et de rapports, de la planification du rétablissement, de la gestion des risques, de la nécessité de soutenir l'équipe, de la supervision et de l'implantation du plan B pour la plupart des plans ». La même répondante a également indiqué que les défis et les obstacles découlant du financement par projet, et exacerbés pendant la pandémie, seraient atténués par « des fonds supplémentaires pour aider à gérer ces exigences sans l'attente de résultats continus ».

³ Méthodologie : L'instrument de sondage en ligne a permis de recueillir des données qualitatives (format de réponses en champ libre) et quantitatives (choix multiples). Le sondage en ligne a été disponible du 19 octobre au 6 novembre et a fait l'objet d'une publicité sur les réseaux sociaux et d'un envoi par courriel via les contacts de toutes les partenaires de l'enquête. Compte tenu des questions délicates demandées concernant le budget, le financement et l'exécution des projets/programmes, nous n'avons pas demandé aux répondantes de s'identifier et leurs réponses étaient anonymes. Le but du sondage en ligne étant d'identifier les expériences distinctes des organisations de défense des droits des femmes, il a été demandé aux répondantes si elles s'identifiaient comme une organisation de défense des droits des femmes. Afin de limiter la possibilité de réponses en double d'une même organisation, il a été demandé aux personnes répondantes si elles étaient autorisées à remplir le sondage au nom de leur organisation et si elles connaissaient le budget et la structure de l'organisation. L'enquête en ligne était disponible en français et en anglais. Nous avons reçu 89 réponses en anglais et 28 en français.

25 % des répondantes ont indiqué que le soutien financier flexible est absolument vital pendant la pandémie COVID-19 afin d'assurer leur viabilité. Les organisations de défense des droits des femmes répondantes ont expliqué que le financement par projet leur posait des problèmes particuliers pendant la pandémie. Ces problèmes découlent de l'exigence d'obtenir des résultats pour pouvoir bénéficier d'un financement, même s'il est impossible de poursuivre les projets. Comme il devient de plus en plus difficile pour elles de réaliser leurs projets, le futur financement est en péril, ce qui affecte encore la viabilité financière de ces organisations. Le financement des projets couvre des coûts principaux tels que le loyer, les ressources humaines, la technologie et d'autres dépenses essentielles. Une répondante a déclaré : « si nous n'avions pas déjà du mal à maintenir nos programmes et services en raison de modèles de financement non durables, nous serions en mesure de faire face à cette pandémie sans changement significatif. Il nous serait plus utile de disposer d'un financement durable adéquat pour les services [opérationnels] de BASE, ainsi que pour les services liés à la violence sexiste, pour pouvoir consacrer davantage de temps et d'énergie à créer des programmes et à effectuer les adaptations nécessaires en raison de la pandémie, et moins de temps sur les demandes de subventions et l'élaboration de nouveaux programmes pour répondre aux demandes de financement ». L'accès à un financement de base pour couvrir les coûts opérationnels essentiels permettrait aux organisations de défense des droits des femmes de mieux s'adapter à la nouvelle réalité, tout en disposant de l'autonomie financière nécessaire pour investir dans les infrastructures les plus indispensables qui soutiennent leur organisation. Sans financement de base, les organisations de défense des droits des femmes demeureront dans une situation précaire. Un financement de base est nécessaire maintenant et à l'avenir pour garantir la justice, la sécurité et l'égalité, qui se font attendre depuis longtemps, pour toutes les femmes au Canada.

Réduction et annulation de programmes et de services

51 % des répondantes ont déclaré que leur organisation avait été contrainte de réduire ses services essentiels aux femmes en raison de la pandémie COVID-19, tandis que 48 % des répondantes ont dû annuler complètement leur programmation. Cela signifie qu'un nombre important d'organisations de défense des droits des femmes ne peuvent plus rejoindre les femmes qu'elles desservent comme elles le faisaient avant la pandémie. Une répondante a précisé que « notre groupe de paires ne pouvait plus se réunir et, à cause de la pauvreté, nous ne pouvons pas contacter les femmes du groupe parce qu'elles ne peuvent pas se permettre de téléphone portable, et n'ont pas accès au wifi ou au réseau cellulaire. Elles souffraient d'un profond isolement, car il leur était impossible de contacter leur famille, d'accéder aux services gouvernementaux en ligne, d'interagir avec la communauté, ou d'appeler leurs ami.e.s en temps de crise ». Pour les organisations de défense des droits des femmes, cette question est double. Premièrement, non seulement les femmes vulnérables sont-elles dans l'incapacité d'accéder aux appuis et services spécifiques de ces organisations, mais elles sont également incapables d'accéder aux agents de socialisation et aux ressources générales fondamentales pour répondre à leurs besoins quotidiens, comme l'accès à un cellulaire fonctionnel. Deuxièmement, les organisations de défense des droits des femmes étant contraintes d'annuler ou de réduire leurs programmes pendant la pandémie, comme indiqué ci-dessus, cela affecte souvent leur accès au financement et aux ressources, car une grande partie du financement disponible pour ce secteur est basée sur les projets. Par conséquent, les organisations de défense des droits des femmes travaillent avec des lignes budgétaires déjà stratifiées et avec des restrictions strictes en matière de financement par projet.

Incapacité d'accéder au financement d'urgence

Les gouvernements fédéral et provincial ont créé plusieurs programmes de prestations d'urgence pour aider les charités et les organisations à but non lucratif à faire face à la pandémie. Pourtant, 39 % des organisations de défense des droits des femmes qui ont répondu ont indiqué qu'elles n'avaient pas pu accéder à un financement gouvernemental, car leurs besoins ne répondaient pas aux critères de financement. Certaines organisations ont également déclaré qu'elles n'avaient pas la capacité de demander un financement du tout. Comme l'a déclaré une répondante, « Nous n'avons honnêtement pas le temps de faire des recherches et de demander beaucoup de ces [aides financières gouvernementales] parce que nous sommes toujours en première ligne pour tenter de fournir des services et de mener à bien des projets. Nous n'en avons pas la capacité ». Fonctionnant déjà avec des budgets très serrés, la charge administrative supplémentaire de ces programmes, combinée à la demande accrue de services, rend ces programmes de prestations hors de portée.

Capacité numérique

Comme certains programmes et services sont maintenant offerts en ligne en réponse à des mesures de santé publique, 20 % des répondantes ont exprimé leur inquiétude quant à la capacité des utilisatrices de services à accéder à l'internet et à la technologie, des outils souvent inaccessibles aux membres vulnérables de la communauté. Une répondante d'une communauté francophone rurale a identifié que « la perte de contact avec la communauté représente pour nous un recul majeur. Nous aurons beaucoup de travail à faire après pandémie, et ce malgré tous nos adaptations et tous nos efforts. L'internet n'est pas accessible à tout le monde, et tout le monde ne sait pas comment se connecter (surtout avec une tranche de la population plus isolée ou âgée) ». Une autre organisation de défense des droits des femmes a fait écho à cette remarque, tout en déclarant que « les groupes en quête d'équité n'ont pas accès à l'internet ni aux appareils leur permettant de participer à la programmation en ligne. Les utilisatrices de services à domicile n'ont pas de vie privée, de confidentialité ou de sécurité pour recevoir des services depuis leur domicile ». Ces réponses témoignent des limites de la prestation de services en ligne en raison d'un manque d'accès à la technologie et/ou à l'internet. Les organisations de défense des droits des femmes jouent un rôle essentiel dans la vie des membres de la communauté, et elles sont très limitées dans leur capacité à remplir ce rôle essentiel sans soutien ni ressources supplémentaires.

Si les organisations de femmes répondantes ont exprimé leur inquiétude quant à la capacité des utilisatrices à accéder à leurs services, elles ont également identifié la capacité numérique comme une grave lacune au sein de leur propre organisation. Les organisations ont indiqué que leur capacité numérique limitée rendait difficile la transition vers le contexte virtuel pendant la pandémie. En raison de cette difficulté, 42 % des répondantes ont déclaré que la capacité numérique, y compris l'aide financière pour la formation et la transition vers le monde numérique, est essentielle pour soutenir la capacité de leur organisation à fonctionner tout au long de la pandémie. De nombreuses répondantes ont partagé de difficultés similaires, comme l'a souligné l'une d'elles : « Nous devons adapter complètement la programmation, ce qui a été difficile. De plus, nous ne sommes pas certaines de l'efficacité numérique des modifications et nous sommes toujours aux prises avec un accès limité à la technologie, à savoir deux ordinateurs portables pour sept membres du personnel, ce qui oblige certains d'entre elles à utiliser leur ordinateur personnel ».

RECOMMANDATIONS

Comme les organisations de défense des droits des femmes travaillent à plusieurs niveaux de prestation de services, dans plusieurs secteurs et sur de multiples formes de vulnérabilité et de marginalisation qui s'intersectent, elles font partie intégrante de la promotion de l'égalité entre les genres aux niveaux local, national et international par le biais de l'objectif 5 des objectifs de développement durable (SDG). Afin de poursuivre sur la voie de l'égalité entre les genres, que le Forum économique mondial (WE) a identifiée comme étant un voyage de plus de 100 ans,⁴ nous devons veiller à ce que les femmes soient au centre des considérations sur la manière de faire face à la pandémie actuelle et de continuer à construire une société équitable à l'avenir.

Nous proposons les recommandations suivantes, qui découlent des données recueillies dans le cadre de ce sondage. Elles représentent les besoins les plus souvent mentionnés par les 117 répondantes de toutes les régions du Canada. Le gouvernement doit :

Fournir des fonds immédiats, sûrs, accessibles et sans barrière pendant la pandémie du COVID-19, qui puisse être utilisés par les organismes de services aux femmes et les organisations de défense des droits des femmes pour couvrir les frais généraux et les coûts opérationnels essentiels afin de libérer la pression du financement des projets existants et des ralentissements dans la collecte de fonds, pour assurer leur survie.

Fournir un financement de base aux organismes au service des femmes et aux organisations de défense des droits des femmes afin de soutenir les progrès continus en matière d'équité entre les genres au Canada, à un moment où la pandémie menace de faire reculer des décennies de progrès.

Mettre en place de meilleures collectes et analyses de données sur les défis du secteur des femmes, qui seraient menées et informées par le secteur, en partenariat avec Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), afin de mieux comprendre les défis auxquels le secteur fait face et de développer des solutions qui sont basées sur les réalités de ces organisations. Les données et les analyses contribueraient à éclairer les zones d'ombre en matière de financement et de programmation.

Veiller à ce que les organisations puissent avoir un plein accès au wifi de qualité et à haut débit où qu'elles se trouvent, sans payer de dividendes supplémentaires et excessifs pour ces services. L'accès numérique est essentiel durant la pandémie, tant pour les organisations qui sont à court d'argent que pour les communautés qui ont été laissées à l'écart des services existants, telles que les communautés rurales, isolées et nordiques. Le gouvernement doit concrétiser les plans visant à améliorer et étendre la capacité numérique à un prix raisonnable à travers tout le Canada.

Veiller à ce que tous les progrès déjà réalisés dans les politiques visant à faire progresser les droits des femmes et l'égalité des genres soient maintenus et protégés contre les reculs et les contrecoups. Continuer à maintenir le rôle du gouvernement fédéral pour consacrer et renforcer tous les progrès pour toutes les femmes, en donnant la priorité à un cadre d'analyse intersectionnel et sexospécifique.

4 World Economic Forum. (2020, August 21). It's 100 Years Since US Women got the right to Vote, but how has Gender Equality Changed? Retrieved 24 November 2020, from: <https://www.weforum.org/agenda/2020/08/100-years-us-women-right-to-vote-gender-equality/>